

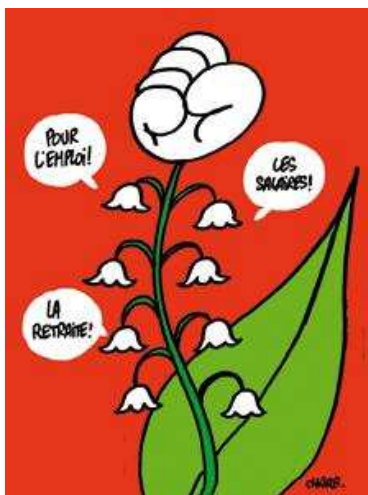
# Non à l'austérité, non à la loi santé : imposons le progrès social !

L'Histoire s'est-elle mise à marcher à reculons ? Les reculs sociaux sont-ils inévitables ? C'est ce que voudraient bien nous faire croire les dirigeants de notre pays et nos entreprises. L'économie serait en crise. Les entreprises françaises ne seraient plus compétitives. L'austérité budgétaire serait la seule voie pour réduire les déficits publics et la dette. Nous n'aurions plus les moyens de financer la protection sociale, qu'il s'agisse des retraites, de la santé, du chômage ou de la branche famille. Le salut serait dans la déréglementation du travail, la flexibilité, les privatisations... **Nous ne sommes pas d'accord, c'est pourquoi nous sommes opposés à la loi Macron.**

Et pourtant :

- Le CAC 40, créé le 31 décembre 1987 à l'indice 1 000, dépasse maintenant les 5 000. A elles seules, les entreprises qui le composent, ont versé 36 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires en 2013 et 56 milliards en 2014.
- Les aides publiques aux entreprises s'élèvent à 200 milliards d'euros (dont 20 milliards pour le seul CICE), quand le déficit de la sécurité sociale, toutes branches confondues est inférieur à 15 milliards. Le coût du travail dans l'industrie est moins élevé en France qu'en Allemagne (36,80 € par heure contre 38,50 €).
- La part des salaires dans la richesse produite par les entreprises (valeur ajoutée) est passée de 75% en 1982 à 65% aujourd'hui. La différence représente environ 200 milliards d'euros qui sont passés de la poche des salariés à celle des actionnaires.

- Dans le domaine de la santé, si la branche maladie de la sécurité sociale est en déficit, l'industrie pharmaceutique se porte bien, comme en témoignent les millions de bonus et de salaires perçus par les chefs d'entreprises, à Sanofi comme ailleurs.
- L'insuffisance des minima sociaux, le taux de chômage record, la faiblesse des pensions de retraite se traduisent par une augmentation continue du nombre de pauvres (plus de 8 millions de personnes en France, 1 enfant sur 5).
- Le patronat qui réclame plus de flexibilité et veut la tête du CDI dispose déjà de plus d'une dizaine de contrats différents et peut remercier les signataires de l'ANI de 2013.
- On l'a déjà vu avec la loi Maillé en 2009, le travail du dimanche ne profite pas aux salariés, bien au contraire : le volontariat est en trompe-l'œil, les salariés qui refusent prennent le risque d'être licenciés, et les contreparties financières sont rarement au rendez-vous.



- La privatisation de pans entiers de l'économie est d'abord un coût pour les usagers-consommateurs. Les prix des telecom, de l'énergie, des autoroutes, du stationnement, etc. ont explosé au fil du temps. Quand aux banques privatisées, il a ensuite fallu les renflouer avec de l'argent public...
- Le niveau de vie des retraités ne cesse de baisser à cause du gel des pensions, l'âge de départ en retraite est toujours plus tardif, et si l'espérance de vie augmente, le nombre d'années de bonne santé, lui, diminue. Au final, le compte n'y est pas !

## Il y a urgence, mobilisons-nous !

**Les Organisations Syndicales réaffirment, dans la suite du 11 janvier, que la démocratie, la république, la paix, les libertés de pensée et d'expression sont des biens communs qu'elles sont décidées à défendre face à tous les totalitarismes, aux discours haineux, aux tentatives de division et de stigmatisation.**

*Non au travail du  
dimanche !*

*Des investissements  
pour relancer  
l'économie !*

*Partager les emplois  
pour réduire vraiment  
le chômage !*

*Défense des  
services publics !*

*Augmenter les salaires  
et les retraites,  
pas les dividendes !*

*Egalité de salaires  
pour les femmes et les  
hommes !*



**1<sup>er</sup> Mai 2015**

**Manifestation unitaire à 10<sup>h</sup> 00**

*Place de la Bussatte à Angoulême*